

## Monsieur Denis

Cette nouvelle a paru dans quatre numéros de la FAVJ de novembre 1900.

### Monsieur Denis.

**Nouvelle inédite par L. Reymond.**

Au mois de juillet 1754, vers le soir, la curiosité des habitants des cabanes du Pré Jautet, hameau situé au N.-O. du village du Lieu, en la Vallée de Joux, était éveillée. Pendant l'après-midi, un étranger de bonne mine, paraissant âgé de vingt-cinq à trente ans, le visage orné d'une moustache et d'une impériale brune, mis avec élégance, à cheval, avait passé. Il s'était fait indiquer la maison de Jean Charbonet, puis, d'une manière affable, causant avec les montagnards sur divers sujets, leur avait appris qu'il s'appelait Denis, qu'il était de Pontarlier et voyageait pour acheter des fromages. Ce fait n'avait cependant qu'une importance secondaire. Ce qui surexcitait le plus la curiosité de ces braves gens, pour qui la présence d'un étranger était un événement, c'est que, deux jeunes gars, bergers, arrivaient effrayés et tout essouffés annonçant que, cachés dans les bois ils venaient de voir une quinzaine d'hommes masqués, portant des ballots, se glissant à la file comme des ombres, montant le pâturage chez le Bonhomme, à travers les arbres. Ils s'appuyaient sur un bâton ferré et portaient de longs fusils.

Ce récit avait attiré hors des maisons tous les habitants du hameau.

— Ce sont des contrebandiers : dit sentencieusement un des doyens.

— Jésus Dieu, exclama une femme ; levant les bras et les yeux au ciel ; si c'était la bande à Mandrin ?

Ces paroles produisirent une véritable terreur sur tous les assistants. L'un d'eux rompant le silence dit :

— Ces longs fusils dont ils sont armés semblent l'indiquer, car Mandrin a armé ses hommes d'un nouveau fusil perfectionné appelé Gueulard, qui tue son homme à quatre cents pas.

— C'est juste ; reprit le doyen, Mandrin exerce la contrebande, mais il ne fait pas de mal aux habitants des localités par où il passe. Je crois qu'on exagère beaucoup ses actes.

— On dit pourtant qu'il massacre sans pitié toutes les personnes qui se trouvent sur son passage, dit une femme.

— Pourvu que ce beau M. Denis n'aille pas être assassiné par eux, ajouta une seconde.

— On dit aussi qu'il enlève les jolies filles, reprit une troisième.

Plusieurs autres récits furent faits encore sur les exploits des sinistres bandits. Il était évident que, toujours davantage ils jetaient l'effroi parmi les auditeurs. En proie à la plus vive terreur, les femmes rentrèrent chez elles, en tremblant, sans oser retourner la tête. Quoique affectant un peu plus de courage, les hommes n'étaient pas exempts de la vague terreur qu'inspirait ce nom de Mandrin. Ils ne tardèrent pas à rentrer aussi, verrouillant soigneusement leurs portes, et jusqu'au lever du soleil du lendemain, aucun des habitants des cabanes ne se serait hasardé à en franchir le seuil.

## II.

Lorsque, en suivant le chemin du Pré Jantet, le voyageur a traversé la forêt du Risoud, très étroite en cet endroit, il trouve à sa gauche, un plateau encaissé, faisant enclave dans la forêt. Ce petit plateau, sur lequel on découvre des traces d'anciennes cultures et les ruines d'un ancien bâtiment est, encore aujourd'hui, appelé les champs Charbonnet.

A une date postérieure, cette propriété a été annexée à la montagne de la *Landou Neuve*, ce qui a amené cette enclave qu'elle fait dans le Risoud.

A l'époque de ce récit, elle était possédée par un nommé Jean Cusin, surnommé *Charbonnet*, qui lui a laissé son nom.

Lors des abornements préliminaires qui eurent lieu entre les états limitrophes, cette propriété se trouvant coupée, elle reste envisagée comme Suisse et son propriétaire comme sujet bernois, ce qui ne manquait pas d'avoir une certaine valeur. La maison, située à cheval sur la frontière, offrait de grands avantages pour certains commerces interlopes, en même temps que pour un débit de vin. C'est là que M. Denis, le marchand de fromages, se rendit depuis le Pré Jantet. Il y trouva le père Charbonnet et sa fille Marie. Le premier, de taille moyenne, trapu, grisonnant, paraissait approcher la soixantaine. La seconde était une robuste fille de vingt ans, à la chevelure brune et abondante, retenue sur

la tête par un large peigne qui lui servait de coiffure. Sa belle figure un peu ingénue, et de grands yeux bruns, indiquaient une vive intelligence, un peu naïve et timide.

M. Denis, en homme familiarisé avec les usages de ce monde, entra sans façon, s'assit sur un banc rustique et demanda une demi-bouteille du meilleur vin. Tout en s'empressant de le servir, Charbonnet observait attentivement son hôte. Celui-ci entama la conversation sur un ton familier et aimable, entremêlé de compliments bien tournés à l'adresse de Marie. Il traita de différents sujets, fromages, bétail, etc. Aux nombreuses questions qu'il adressait à Charbonnet, celui-ci, avec la défiance habituelle du montagnard, ne voulant pas se livrer, ne répondait que par monosyllabes, d'une manière évasive.

— Vous êtes bien placé pour avoir souvent la visite des contrebandiers, lui disait Denis, en le fixant avec un fin sourire.

— Rarement, il se fait peu d'affaires maintenant, répondit Charbonnet.

— Votre maison est si bien placée, une porte sur la France et une sur la Suisse. Vous auriez tort de n'en pas profiter pour un petit négoce.

Puis, après avoir jeté un coup d'œil scrutateur sur tous les recoins de la chambre, Denis ajouta :

— Vous devez avoir quelque part un réduit secret où, à l'occasion on pourrait bien déposer une vingtaine de ballots ?

Charbonnet paraissant de plus en plus embarrassé, répondit en balbutiant :

— Qui vous fait supposer cela, Monsieur ; je suis un pauvre homme qui gagne modestement ma vie, sans me mêler en rien avec les contrebandiers.

— Ne croyez pas, répondit Denis, que j'aie l'intention de vous nuire et de vous gêner en rien. Loin de vous blâmer, je trouve que vous auriez tort de ne pas profiter des avantages de votre position. Car c'est bien fait de tromper cette douane qui affame le pauvre peuple.

Charbonnet continuait de regarder son hôte d'un air sournois et défiant, lorsque celui-ci se levant, l'entraîna hors de la maison, à quelque distance où, à voix basse, de manière à n'être entendu de personne, il lui parla longuement.

Pendant cet entretien, Charbonnet avait paru en proie à la plus vive agitation, son visage, impassible d'ordinaire, avait tour à tour exprimé la terreur et l'étonnement. Lorsque son interlocuteur eut cessé de parler, fort pâle, il s'inclina respectueusement devant lui, en disant :

— Monsieur, je n'ai rien à vous refuser.

Rentré à l'auberge, M. Denis fit venir une nouvelle bouteille qu'il paya et partagea avec Charbonnet. Quand elle fut vidée, l'étranger demanda le nom de la montagne dont le chalet était très rapproché.

— C'est la *Landou Neuve*, propriété de M. Laurel de Mouthe.

— C'est bien ce qui m'a été dit ; comptant y trouver M. Laurel, je vais aller au chalet m'informer si les fromages sont vendus.

Puis, se levant, M. Denis ajouta :

— Je reviens ce soir.

Quand il se fut éloigné, Marie qui l'avait examiné avec une curieuse attention, dit à son père :

— Qu'il est aimable ce M. Denis, mais je suis sûre que c'est le Monsieur que j'ai vu à Mouthe l'autre jour et qui, m'a-t-on dit, était le fiancé de M<sup>me</sup> Laurel, fille unique du propriétaire de la Landou.

Ces paroles parurent exciter à un haut degré l'attention de Charbonnet, mais, reprenant aussitôt son impassibilité ordinaire, il répondit à sa fille d'un air mystérieux :

— Cela se peut, mais que nous importe, le mieux est que nous ne disions rien de cela et que personne ne sache que M. Denis a été chez nous.

(Suivre.)

### III.

M. Denis arriva bientôt à la Landou Neuve. A cette époque les chalets du Jura n'étaient pas ce qu'ils sont maintenant. Réduits au strict nécessaire, leur architecture, comme leur ameublement, ne possédaient pas le confort qu'on trouve aujourd'hui dans la plupart d'entr'eux. Cependant, celui où nous introduisons le lecteur, offrait déjà quelques améliorations annonçant qu'il avait pour propriétaire un homme soigneux et à l'aise.

A l'étable, on entendait les mugissements des vaches, et le son des clochettes. Autour d'un feu pétillant, les vachers assis sur leur

légendaire au pied unique, ceints de la *tâche*, en attendant l'heure très rapprochée où ils commenceraient à traire, fumaient philosophiquement leur pipe. Un homme de taille moyenne, grisonnant, frisant la soixantaine, vêtu du costume de paysans à l'aise, c'est-à-dire des culottes de futaine, des bas de soie, du vaste habit à longs pans bordés de velours et coiffé du tricorne, leur tenait compagnie. Il paraissait attendre quelqu'un et bientôt en effet la porte s'ouvrant. M. Denis entra en faisant un profond salut.

M. Laurel, le propriétaire, car c'était lui, vint au devant de l'étranger, et après l'avoir salué amicalement, il ajouta :

— Je vous avais remarqué comme un homme trop ponctuel pour douter un moment que vous manqueriez au rendez-vous.

— En effet, reprit Denis, le premier devoir de tout homme qui veut travailler sérieusement, c'est l'exactitude, aussi, j'ai eu pour principe de ne manquer que quand les événements m'y obligent. Après l'échange de compliments et de phrases banales, M. Laurel fit voir son troupeau à Denis. Après quoi, il lui fit examiner sa chambre ou grenier à fromage. Ensuite il le fit entrer dans une petite pièce réservée, l'invita à s'asseoir sur un banc rustique en face d'une table sur laquelle il étala des provisions, consistant en saucisson, fromage et quelques bouteilles de Bourgogne qu'il avait procurées pour la circonstance.

La conversation ne tarda pas à devenir très intime et très animée entre les deux amphitryons.

— Comment avez-vous trouvé mon grenier, disait Laurel. La marchandise est de vente, il y a un beau choix.

— En effet, disait Denis, vos fromages ont bonne mine. Ils paraissent de pâte molle et pourraient me convenir. Quel sera votre prix ?

— Comme d'habitude les prix-courants ne seront établis que dans la quinzaine, aux environs de la mi-août. Vous viendrez bien à Mouthe pour cette date. Si cela vous convient, je vous garderai mes fromages jusqu'alors et en discuterons le prix quand il sera connu.

— Parfaitement M. Laurel, cet arrangement me convient d'autant mieux que je suis impatient de retourner à Mouthe, aussitôt que j'aurai terminé quelques affaires importantes.

Après avoir trinqué avec son hôte et vidé son verre, Denis ajouta :

— Et Mademoiselle Dorothée, vous ne m'en dites rien. Comment se porte cette chère enfant. Je comptais un peu que vous l'auriez amenée.

— Elle se porte bien, Dieu merci. Je l'aurais amenée volontiers, or, non-seulement le voyage l'aurait trop fatiguée, mais devant coucher au chalet, il était nécessaire qu'elle restât à la mai-

*son. ce n'est pas jecrois que, parvous voir*

elle n'eût désiré faire ce voyage, car vos visites l'ont enchantée et vraiment elle raffole de vous.

— Que je suis heureux de vous entendre, M. Laurel, répondit Denis, le visage éclairé du plus beau sourire. Si vous saviez comme mon cœur déborde de joie de me sentir aimé d'une personne aussi accomplie que M<sup>lle</sup> Dorothée; mais quelle que soit la force des sentiments que j'ai eu le bonheur de lui inspirer, ils ne pourront jamais dépasser celui que j'éprouve pour elle.

M. Laurel demeura un instant pensif, après quoi prenant un air sérieux il reprit :

— Pour vous, comme pour ma fille, ces sentiments sont louables et honnêtes. Je ne puis les blâmer, mais ce n'est pas tout, il faut voir aussi le côté sérieux et pratique des choses. Quand comme moi on a qu'une fille, on se préoccupe avant tout de son bonheur et de son avenir. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je touche à ces questions.

Après une courte pause et avoir avalé une gorgée de vin, Laurel continua :

— J'ai beaucoup réfléchi à vos propositions de mariage. Sans avoir l'avantage de vous connaître depuis longtemps, j'ai pu apprécier vos mérites et vos qualités. Votre manière de vous présenter m'a plu et, puisque ma fille vous aime et vous choisit pour époux, je ne veux pas la contrarier. Elle peut au contraire compter sur une dot assez ronde en attendant ma fortune qui lui reviendra tout entière.

Denis qui, avec une grande attention, avait écouté Laurel et observé tous ses mouvements, l'interrompit en s'écriant :

— J'espère Monsieur, que vous ne me faites l'injure de supposer que mon amour pour Mademoiselle votre fille peut être guidé par le plus petit motif d'intérêt. Je la préférerais pauvre, sa possession seule étant pour moi un trésor. Ne parlons donc pas de cela. Le moment

étant venu pour moi de me fixer et de choisir une compagne, je n'aurais pas pu plus que je le suis, être heureux dans mon choix.

— Vos scrupules vous honorent, répondit Laurel ; vos discours sont ceux de tous les amoureux, mais ils n'empêchent pas que les questions matérielles et pratiques de la vie se présentent impérieuses et doivent être prévues. Du reste, Monsieur, puisque vous viendrez prochainement à Mouthe, nous en reparlerons, en fixant l'époque du mariage et les conditions du contrat.

La conversation continua sur le même sujet. Denis développant tout un avenir de projets et de bonheur conjugal. Il était dix heures du soir lorsqu'il se prépara à rentrer chez Charbonnet. Laurel voulut, tout en causant, l'accompagner jusque près de la maison. *(A suivre).*

#### IV

De son côté, Jean Charbonnet n'était pas resté inactif. Très préoccupé à la suite de son entretien avec Denis, on le vit donner plusieurs ordres à Marie et procéder à divers préparatifs. Il fit l'inspection de sa maison, rangea par-ci par-là, changea plusieurs objets de place. Ensuite il tira des bouteilles de vin qu'il aligna sur une table à la chambre où il recevait les clients et plaça à côté des morceaux de pain et de fromage.

A la nuit close, il paraissait attendre avec impatience, lorsque un bruit de pas se fit entendre et bientôt un homme armé d'un fusil arriva.

— C'est vous Monsieur Humbert, dit Charbonnet.

— Oui, père Charbonnet, répondit le nouveau venu, grand et robuste gaillard, d'une trentaine d'années, portant une moustache noire. Vous êtes prévenu de notre arrivée ?

— Oui, tout est prêt, répondit l'hôte.

— C'est bon, ajouta le nouveau venu, car nos hommes sont là.

Quelques minutes plus tard, arrivèrent en effet, une quinzaine d'hommes sortant de la forêt et marchant à la file. Les mêmes qui, quelques heures auparavant avaient si fort effrayé les habitants du Pré Jantet. Les nouveaux arrivants commencèrent par se décharger de

leurs armes et de leurs ballots. Les fusils furent soigneusement déposés dans la grange. Ensuite Charbonnet s'en vint dans sa chambre à coucher, déplaça le lit, leva une trappe qui n'était autre qu'une portion du plancher donnant entrée à un vaste caveau dans l'intérieur duquel, les contrebandiers faisant la chaîne, les ballots furent descendus, les uns après les autres. La trappe abaissée et le lit remis à sa place, Charbonnet annonça à ses hôtes qu'une collation les attendait. Cette invitation n'eut pas besoin d'être répétée. Un instant après les contrebandiers, assis autour de la table, attaquaient vigoureusement les provisions mises à leur disposition ; Humbert, qui paraissait le chef de la bande, placé au haut de la table, surveillait tous les détails.

Vers onze heures, les conversations étaient animées, l'on trinquait à la ronde, les propos devenaient gais et libres, lorsque M. Denis parut sur la porte. Un profond silence se fit, les contrebandiers parurent vouloir saluer en se levant, mais Denis avec son plus aimable sourire, mettant le doigt sur les lèvres, signe qui fut compris, il dit : — Je vois que tout va bien, que personne ne se dérange.

Les contrebandiers se rassirent, les conversations reprirent leur cours, mais à voix basse, d'une manière moins vive. Tous ces hommes étaient visiblement sous le poids d'une contrainte respectueuse. Bientôt, les uns après les autres ils se retirèrent pour gagner le fenil où ils devaient passer la nuit.

Restés seuls, Denis et Humbert, pendant longtemps encore, s'entretenaient à voix basse, de manière à n'être entendus de personne. Il était près de minuit quand, après avoir réglé leurs comptes et annoncé qu'ils comptaient partir de bonne heure le lendemain, ils se retirèrent dans la grange où, s'enveloppant d'une couverture ils se jetèrent pour dormir sur un tas de paille.

## V.

Pendant la journée du lendemain, un nommé Guignard du Rocheray, exécutait quelques travaux d'irrigation sur un pré qu'il possédait au bord de la route, près de la maison Desarzens, lorsqu'il vit venir deux cavaliers.



A cette époque la Vallée n'était pas, comme aujourd'hui, dotée de belles routes. Ce n'était que des chemins étroits, à ornières profondes. Aussi, pour en éviter les inconvénients les deux voyageurs avaient quitté la voie ordinaire et, sans façon, caracolaient sur le pré de notre homme. Celui-ci, peu endurant envers ce qui touchait à ses droits, en termes très vifs et peu parlementaires, apostropha les voyageurs et, joignant l'action à la parole, sa bêche levée pour les rappeler au respect de la propriété, il s'avance à leur rencontre. Ceux-ci, au lieu de s'exécuter, mirent au clair chacun un long sabre et s'avancèrent à leur tour dans la direction de notre homme qui, à cette vue, changea de ton, abandonna sa bêche et, au pas de course, gagna la côte voisine.

Ces deux cavaliers qui n'étaient autres que M. Denis et Humbert le chef des contrebandiers, continuèrent leur route. Après s'être arrêté quelques heures au Sentier pour, en apparence, s'informer des prix des fromages, mais en réalité pour s'occuper de contrebande, ils vinrent loger à l'Hôtel de la Lande, au Brassus.

Une ceinture de cuir paraissant bien garnie, et leur qualité de marchands de fromages leur attirèrent bientôt confiance. Toujours spirituel et aimable causeur, Denis eut vite acquis les sympathies de tout le personnel de l'hôtel. Ayant débité quelques jolis compliments à Jeannette, robuste fille de service, elle déploya un zèle tout particulier pour être agréable aux nouveaux hôtes.

L'hôtel était la propriété de deux frères Rochat. L'un d'eux, célibataire, dans la quarantaine, surnommé le dragon, beau parleur lui aussi et ayant l'usage du monde, eut bien vite fait connaissance avec les aimables voyageurs. Avec le directeur des hauts fourneaux, M. Jaquet, qu'il invita pour leur tenir compagnie, ils soupèrent avec eux. La soirée fut gaie et la conversation animée. On parla fromages, bétail, hauts fourneaux, etc. La question de la contrebande ayant été discutée aussi, le dragon dit :

— Il y aurait encore quelque chose à faire à la contrebande, mais bien entendu en la faisant honnêtement. Aujourd'hui on ne pourrait pas essayer de lutter avec le célèbre Mandrin qui en ce moment en a seul le monopole.

— Il ne peut, en effet, ajouta M. Jaquet le

maître de forges, être question de faire concurrence à Mandrin. Ce n'est plus faire la contrebande honnêtement, comme vous le dites et, comme nous l'avons faite à l'occasion. C'est un brigandage organisé sur une grande échelle. Après avoir pillé les caisses des receveurs d'impôts, il a attaqué des villes et mis en déroute plusieurs détachements de troupes envoyées contre lui.

— On ajoute aussi, reprit le dragon, qu'il ne se contente pas de piller les caisses publiques, mais qu'il séduit des riches héritières pour les abandonner ensuite après leur avoir extorqué leur dot.

Jaquet, adressant la parole aux voyageurs, qui gardaient le silence, leur dit :

— Ces Messieurs, n'éprouvent-ils pas quelques craintes, de s'en aller dans la direction du Bois-d'Amont et des Rousses, où on dit que sa bande travaille en ce moment. Avec une ceinture comme la vôtre, ce n'est peut-être pas très prudent ?

Denis souriant, répondit :

— J'ai naturellement entendu parler beaucoup de Mandrin, mais je crois et suis persuadé que, parmi le peuple on exagère beaucoup les actes du célèbre contrebandier : il lutte énergiquement contre les douaniers et les agents du fisc, mais, jamais que je sache, il n'a assassiné personne, comme on le prétend. Quant à ses mariages, ce sont des calomnies, car le voulut-il, ces sortes de combinaisons ne sont pas si faciles qu'on le pense ; les demoiselles riches ne laissent pas si facilement tromper. Non Messieurs, tout en reconnaissant que la prudence est bonne, j'ai moins peur que vous de Mandrin.

— Il finira par être arrêté, car on dit que la police le poursuit activement et qu'une forte récompense est offerte à celui qui le livrera.

— Cela est vrai peut-être, dit Humbert d'un air indifférent, mais on dit Mandrin en force pour résister, car plusieurs fois déjà il a repoussé les troupes mises à sa poursuite. Ensuite, en déclarant la guerre au fisc et à la gabelle, il est agréable au pauvre peuple qu'on ruine avec ces impôts et ces droits. C'est pourquoi il est devenu presque un héros populaire, ce qui fait que la police est loin encore de pouvoir se saisir de lui.

L'entretien se prolongeant longtemps encore sur le même sujet, il était tard dans la nuit quand les hôtes se séparèrent.

Pendant la matinée du lendemain, le directeur des forges, désirant leur serrer la main avant leur départ, vint s'informer si les étrangers étaient debout. Il apprit par Jeannette qu'ils étaient partis de bonne heure. La fille de chambre qui, ayant reçu une généreuse bonne main, paraissait enchantée d'eux, ajouta :

— Ce sont d'aimables Messieurs, je leur ai recommandé de ne pas s'exposer à être pris par la bande de Mandrin.

— Je ne sais, dit Jaquet au dragon, si ces Messieurs ne sont pas tout autre chose que ce qu'ils paraissent ?

— Que voudriez-vous qu'ils soient ? dit Rochat, vous poussez la défiance trop loin.

— Je les suppose plutôt venus pour épier que pour acheter des fromages.

— Vous exagérez toujours vos défiances, reprit le dragon, du reste ils doivent avoir signé le livre des voyageurs, nous allons voir pour qui ils se donnent.

Ce livre fut apporté et ouvert, mais quelle ne fut pas la stupéfaction des auditeurs, lorsqu'ils lurent, en toutes lettres, la signature de

Louis MANDRIN.

Tous faillirent tomber à la renverse. Jaquet, remis le premier de son émotion, dit :

— Je me défiais beaucoup et avec raison que ces voyageurs étaient autre chose que ce qu'ils disaient être, mais j'étais loin de supposer autant d'audace.

Le dragon, revenant lui aussi de sa stupeur, ajouta à son tour :

— Oh, mon Dieu, et penser que hier soir, nous avons dit tant mal de lui !!

— Qu'il soit bien convenu que nous garderons le silence. Je vais coller la feuille où il a signé. Il est de toute importance qu'on ignore son passage chez nous.

Jeannette, levant les yeux au ciel, dit :

— Que me faut-il faire, on dit qu'il enlève les filles qui lui plaisent.

Le dragon, souriant, lui répondit :

— S'il ne tenait qu'à la beauté, vous courriez quelque danger, mais comme, quand il enlève une fille, c'est à la dot qu'il en veut, vous pouvez dormir en paix sur vos deux oreilles.

(*A suivre*).

## VI

M. Denis était en effet le célèbre bandit qui, depuis quelques années avant d'avoir trente ans, tenait en échec les autorités françaises et dont les actes de brigandage avaient jeté une vague et profonde terreur parmi la population du Jura et des pays circonvoisins. Son passage à la Vallée est historique. Le souvenir s'en est perpétué, au coin du feu, où Mandrin a été longtemps le sujet des récits de nos braves ancêtres.

Toujours en course et doué d'une grande activité, Mandrin, pour dépister la police, prenait divers déguisements. Quelquefois, comme il le fit avec Charbonnet et au Brassus, il payait d'audace en déclinant son nom, persuadé (et il ne se trompait pas), que la terreur qu'il inspirait, suffisait pour imposer silence et couper court à toutes les suppositions.

Après avoir organisé le convoi que le lecteur a vu arriver chez Charbonnet et tandis que, les jours, ou plutôt les nuits suivantes, ses hommes s'occuperaient de passer les ballots clandestinement dans l'intérieur du pays, Mandrin, passant par la Vallée, s'en allait, toujours fei-

gnant s'occuper d'acheter des fromages, aux Rousses, St-Cergues et d'autres lieux, voir des affilés et préparer une nouvelle et grande expédition. De là il s'en revint à Mouthe pour poursuivre ses projets de mariage.

La légende du temps, en accusant Mandrin d'avoir conclu plusieurs mariages avec de riches héritières qu'il abandonnait, après avoir palpé leur dot, a été, il paraît, exagérée de beaucoup. Car les Demoiselles riches d'alors, aussi bien que celles d'aujourd'hui, n'étaient pas si naïves et si faciles à dépouiller, mais ce qui reste acquis, c'est que le célèbre contrebandier a plusieurs fois tenté l'aventure.

Jeune, beau, sachant être aimable, il avait facilement accès auprès des Dames. C'est ainsi

qu'il avait obtenu les bonnes grâces de M<sup>lle</sup> Laurel. Son père, quoique fin et habile, trompé lui aussi par les apparences, voyait en M. Denis un homme accompli et un excellent mari pour sa fille.

Celui-ci, tout en ayant l'air de s'occuper de fromages, sans en point acheter, fit un séjour à Mouthe. M<sup>lle</sup> Laurel, éprise de lui, reçu dans la maison, aucun obstacle ne s'opposait à ses projets. Les fiançailles furent célébrées, Le contrat reconnaissant une dot de cinquante mille francs à sa fille, fut stipulé par M. Laurel et le mariage devait être célébré à une époque très rapprochée. Le surlendemain Denis partait se disant le plus heureux des hommes. Il devait, disait-il, aller terminer quelques affaires urgentes, après quoi, il s'empresserait de revenir pour la célébration du mariage.

Plusieurs semaines s'écoulèrent, Denis avait adressé à Dorothee, quelques lettres lui peignant en termes chaleureux, son amour et son impatience d'avoir terminé ses affaires pour venir auprès d'elle, lorsque la curiosité publique fut vivement préoccupée par de nouveaux exploits de la bande à Mandrin, à la poursuite de qui on avait mis toutes les troupes de la province.

A cette époque les journaux étaient rares et peu lus et le service postal presque nul. Aussi les nouvelles ne parvenaient que lentement de bouche en bouche dans les localités comme Mouthe. Un premier bruit vague que Mandrin ayant gagné la Savoie, était à l'abri des poursuites, avait circulé. Un peu plus tard, une autre version se répandit, c'était que sur la demande du gouvernement français, le terrible bandit avait été arrêté sur le territoire Sarde.

L'époque fixée pour la célébration du mariage de M<sup>lle</sup> Laurel était passée et M. Denis ne donnait plus de ses nouvelles. Quoique étonnée et un peu inquiète de ce long silence, la jeune fille était loin de supposer qu'il pouvait avoir quelque corrélation avec les exploits de Mandrin qui, en ce moment, occupaient tous les esprits.

De son côté, M. Laurel ne partageait pas la même confiance, Parmi tous les bruits en circulation, il entendait répéter que Mandrin, à tous ces crimes, avait ajouté celui de tromper de

riches héritières dans le but de s'emparer de leur dot. Certains indices, s'ajoutant à quelques remarques qui lui revenaient en mémoire, le rendaient inquiet. Voulant en avoir le cœur net, il chargea un ami sûr et discret, d'aller à Besançon essayer d'obtenir des autorités judiciaires quelques renseignements exacts.

Trois jours après, le commissionnaire apportait la réponse que, selon toute apparence, M. Denis devait être le même personnage que Mandrin et que, celui-ci arrêté en Savoie, était retenu en prison, d'où il ne sortirait que pour monter sur l'échafaud.

M. Laurel fut atterré, son amour propre était profondément blessé d'avoir été dupé de la sorte par le célèbre bandit mais, le premier moment de stupéfaction passé, il envisagea la position d'une manière moins sombre et s'estima heureux de voir les relations de sa fille rompues encore assez tôt. Il fallait seulement aviser aux moyens d'en atténuer les conséquences et de faire le moins de bruit possible autour de cette désagréable affaire.

A cette nouvelle, M<sup>lle</sup> Laurel, dont le cœur était tout à M. Denis, reçut un coup terrible. Elle tomba sans connaissance et fit ensuite une longue maladie, dont cependant elle se remit, reconnaissant elle aussi qu'elle avait lieu de s'estimer heureuse d'avoir échappé au danger dont elle avait été menacée.

## VII.

Le célèbre bandit était en effet arrivé au terme de ses exploits.

Louis Mandrin était né vers 1725 dans le Dauphiné. Il servit d'abord dans l'armée d'où ayant déserté, il se mit à faire la contrebande et devint bientôt le chef d'une troupe nombreuse. Après avoir pillé les caisses des fermiers ou receveurs d'impôts, il en vint à attaquer des villes, entr'autres Beaune et Autun et mit en déroute plusieurs détachements de troupes lancés à sa poursuite.

A l'époque de ce récit, il tenta, encore une fois un de ces coups hardis. A la tête d'une troupe nombreuse et disciplinée, il parvint à s'emparer de la caisse des perceptions de Salins et, malgré la force armée dirigée contre lui, il put,

par St-Cergues, avec son butin, pénétrer en Suisse, où il licencia sa troupe. De là, il se réfugia au château de Rochefort, en Savoie, où il se croyait en sûreté, mais (contre le droit international, il faut le reconnaître), le gouvernement sarde autorisa la police française à venir sur son territoire procéder à l'arrestation du fugitif et, de l'arrestation à la mort, le chemin fut court.

Telle fut la fin de ce redoutable détrousseur dont la carrière, quoique courte, a prêté et prête encore aux mystérieuses légendes. Beaucoup de mes compatriotes auront été bercés au récit de ces dramatiques et lugubres épisodes. Comme moi, souvent aussi, à propos d'un fait non expliqué et resté entouré de mystères, ils auront entendu, moitié par dérision et moitié par habitude, dire : c'est la bande à Mandrin.

L. REYMOND.

---